



Du paysan au chef d'entreprise agricole...

Autrefois travailleurs indépendants, propriétaires ou fermiers, les paysans sont devenus chefs d'exploitations agricoles. Ils se sont d'abord regroupés en GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun). Père et fils ont aussi la possibilité de constituer une exploitation à responsabilité limitée (EARL). Ce statut, plus en accord avec l'époque actuelle, permet au père de partir en retraite tout en gardant des parts dans la société et de faciliter ainsi la succession pour son fils, devenu gérant. De même la femme d'agriculteur, en entrant dans la société, acquiert enfin un vrai statut d'exploitante agricole. A moins qu'elle ne préfère travailler à l'extérieur, ce qui apporte souvent une sécurité financière pour le couple. Si la succession se trouve facilitée, en contre partie le jeune exploitant se doit d'acquérir des diplômes - BTA ou BTSA obtenus dans les écoles agricoles : condition indispensable pour obtenir dotations et prêts bonifiés.

A l'aube du 21^e siècle la jeune génération d'exploitants agricoles n'a plus la même vie que ses aînés : moins de temps à s'occuper de la nourriture et de la santé des bêtes mais plus de temps à l'atelier pour entretenir un matériel de plus en plus sophistiqué ; moins d'efforts pour les travaux des champs presque entièrement mécanisé, mais de plus en plus d'hectares à cultiver. Devenu gestionnaire, l'agriculteur doit passer de longues heures à son bureau et bientôt devant son ordinateur. Si le paysan d'autrefois répétait les gestes de ses parents et de ses grands parents, l'exploitant d'aujourd'hui doit constamment s'adapter à de nouvelles techniques, à de nouvelles productions. Autrefois seul maître à bord, il dépend aujourd'hui des décisions prises au niveau européen et même mondial.

Sources : Marguerite Grée, Thérèse Lignier, André de Girval, Marcel et Pierre Grée, Michel Lignier.

Une femme sans profession...

Voici la journée type d'une femme d'agriculteur, considérée comme sans profession, dans cette deuxième moitié du 20^e siècle.

Levée vers 6 heures, elle se rend à l'étable pour "curer les vaches", premier travail de la journée. Ensuite elle effectue la traite, tâche plus ou moins longue, suivant l'importance du troupeau et les moyens utilisés. Jusqu'en 1970, pas de trayeuse électrique... Les vaches tirées, il est 8 h 30. Il faut maintenant les conduire à la rivière pendant que les hommes préparent le "pansage", c'est-à-dire la nourriture des bêtes. En été le troupeau sera également conduit au pré et ramené le soir à l'étable. Bien sûr ne pas oublier, dans la matinée, de nourrir les poules et les lapins, de nettoyer les clapiers. Suivant la saison, l'après-midi peut être consacré à aider les hommes à la fenaison ou la moisson. Ces tâches quotidiennes n'excluent pas les travaux ménagers ni les occupations de toute mère de famille... Ponctuellement la femme d'agriculteur doit recevoir le vétérinaire. Il lui arrive d'aider au vêlage et de faire boire les veaux au biberon. Elle accueille les représentants et sert de secrétaire à son mari. Elle assure seule la vente aux particuliers des produits de la ferme. A la demande des clients, elle tue, plume et vide les volailles, dépouille les lapins... Chaque soir, après la traite, dernier travail de la journée, elle s'occupe des habitants du village qui viennent chercher leur lait ou leurs oeufs... jusqu'à une vingtaine d'habitants avec qui elle prendra toujours le temps d'échanger quelques propos.

Travaillant autant que son mari, la femme d'exploitant ne possède (jusqu'à ces dernières années) aucun statut qui lui soit propre. A la retraite, elle touchera une pension, que l'on peut qualifier de très modique, équivalant au tiers de celle de son mari.

(Témoignage de Thérèse Lignier)

